

BILAN

Certifié conforme à
l'original

Le 4/10/2024.

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and several strokes.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen	408 177	373 034	35 144	96 075
Concessions, brevets et droits assimilé	100 085	89 669	10 416	23 195
Fonds commercial	21 000		21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	305 329		305 329	193 711
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	16 447	6 503	9 945	9 233
Installations techniques, matériel et out	578 493	479 399	99 094	160 550
Autres immobilisations corporelles	105 172	85 145	20 028	33 429
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	450		450	450
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 283		22 283	22 283
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 557 436	1 033 749	523 687	559 925
Stocks				
Matières premières et autres approv.	147 731		147 731	154 071
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	89 881		89 881	105 072
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	170 382		170 382	83 526
Fournisseurs débiteurs	16		16	1 092
Personnel	5 508		5 508	340
Etat, Impôts sur les bénéfices	34 420		34 420	36 340
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 641		13 641	14 209
Autres créances				4 244
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	800		800	800
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 761		12 761	7 167
Charges constatées d'avance	4 293		4 293	3 321
TOTAL ACTIF CIRCULANT	479 432		479 432	410 182
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 036 868	1 033 749	1 003 119	970 108

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	115 000	115 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	11 500	11 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	118 111	210 461
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	119 040	-92 350
Subventions d'investissement	2 719	4 005
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	366 370	248 616
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	272 532	411 638
<i>Découverts et concours bancaires</i>	75 925	1 066
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	348 457	412 704
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	878	503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 367	163 288
<i>Personnel</i>	40 671	30 027
<i>Organismes sociaux</i>	47 898	93 457
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	26 609	18 010
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 870	3 018
Dettes fiscales et sociales	118 048	144 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		485
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	636 749	721 492
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 003 119	970 108

ANNEXES

Certifié conforme à
l'original

Le 14/10/2024.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'Z' shape followed by a horizontal line.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement	x		
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arriè des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clô		x	
et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march		x	
de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 003 119 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 119 040,38 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	408 177			408 177
- Fonds commercial	21 000			21 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	287 136	118 278		405 414
Immobilisations incorporelles	716 313	118 278		834 592
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 142	2 305		16 447
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	573 820	4 673		578 493
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 399			19 399
- Matériel de transport	53 800			53 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 973			31 973
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	693 134	6 978		700 112
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	450			450
- Prêts et autres immobilisations financières	22 283			22 283
Immobilisations financières	22 733			22 733
ACTIF IMMOBILISE	1 432 180	125 256		1 557 436

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	118 278	6 978		125 256
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	118 278	6 978		125 256
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de recherches et de développement	408 177	5
Frais de recherche	408 177	

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	21 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	21 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	312 103	60 931		373 034
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	70 230	19 440		89 669
Immobilisations incorporelles	382 333	80 371		462 703
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 908	1 594		6 503
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	413 270	66 129		479 399
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 750	1 940		7 690
- Matériel de transport	41 639	7 960		49 599
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 354	3 501		27 856
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	489 922	81 124		571 046
ACTIF IMMOBILISE	872 255	161 494		1 033 749

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 250 542 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 283		22 283
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	170 382	170 382	
Autres	53 584	53 584	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 293	4 293	
Total	250 542	228 259	22 283
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	15 181
Total	15 181

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 636 749 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	75 925	75 925		
- à plus de 1 an à l'origine	272 532	233 813	38 718	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 367	169 367		
Dettes fiscales et sociales	118 048	118 048		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	878	878		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	636 749	598 031	38 718	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	139 106			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 878 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs- fact non parv.	18 597
Banque - intérêts courus à payer	1 359
Dettes provis. pr congés à payer	16 791
Charges sociales s/congés à payer	6 392
Etat - Charges à payer	68
Total	43 207

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	4 293		
Total	4 293		

ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE
Société par actions simplifiée
Au capital de 115 000 euros
Siège social : 6 chemin de la Carotte 21460 EPOISSES
825 377 682 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 OCTOBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 119 040 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 119 040 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 237 151 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 366 369 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

